

Public

- Chefs de manœuvre

Prérequis

- Niveau Brevet des collèges.
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail)

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis.

Durée

- 4 jours

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com

0809 908 908



CHEF DE MANOEUVRE MOYEN EMBRANCHE - P2

Objectifs généraux

- ◆ Réaliser en sécurité les opérations liées à la fonction de chef de manœuvre

Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, exercices pratiques, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen

Validation

- ◆ Attestation de fin de formation remise au participant s'il est jugé apte à remplir les tâches qui lui sont dévolues par le décret N° 92.352 du 01/04/1992
- ◆ Niveau : 4
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- ◆ Code RCNP/RS : Non inscrit
- ◆ Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- ◆ Sans objet

